



HAL
open science

Le défini obligatoirement modifié

Pierre-André Buvet

► **To cite this version:**

Pierre-André Buvet. Le défini obligatoirement modifié. *Langages*, 2002, 145, pp. 97-125. hal-00684260

HAL Id: hal-00684260

<https://hal.science/hal-00684260>

Submitted on 31 Mar 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le défini obligatoirement modifié

Pierre-André BUVET

Laboratoire de Linguistique Informatique (LLI)
Université de Franche-Comté

0. Remarques préliminaires

La combinatoire entre **LE** et **N** n'implique pas nécessairement la formation de GN non saturés (i.e. leur interprétation dépend d'un contexte, de nature extra-discursive ou intra-discursive). Les valeurs de **LE** dites générique (cf. KLEIBER 1990, e.g. *Les chats sont des félins*) et défini autonome (cf. CORBLIN 1987, e.g. *Le soleil a rendez-vous avec la lune*) donnent lieu à des constructions interprétativement indépendantes¹.

Les deux derniers cas de figure exceptés, les GN définis saturés nécessitent l'adjonction de modifieurs. On peut distinguer deux sortes de constructions **LE N MODIF** :

(i) les GN tels que la présence de modifieurs est requise du seul point de vue de la saturation de leur interprétation :

(1) *Luc a lu le livre de Max* (vs *Luc a lu le livre*)

(ii) les GN qui sont inacceptables en l'absence de modifieurs² :

(2) *Luc a les yeux bleus* (vs **Luc a les yeux*)

Précisons d'emblée que les inacceptabilités afférentes aux GN du type (ii) ne le sont pas pour toutes les phrases. Certains environnements discursifs peuvent rendre l'absence du modifieur concevable, voire nécessaire :

(3) *Le médecin auscultait le patient. Les yeux (E + ?bleus) étaient révoltés*

Seuls les GN définis à modifieur obligatoire du type (ii) sont pris en compte ici. La compatibilité de **N** avec le défini obligatoirement modifié étant subordonnée aux phrases qui l'incorporent, il convient de rapporter **LE_MODIF** aux différents types de constructions phrastiques qui autorisent une telle détermination relativement à l'un de leurs constituants nominaux. De ce point de vue, l'opposition entre les noms élémentaires et les noms prédicatifs fait apparaître une première distinction³. Les substantifs du premier type ne peuvent se combiner avec un défini obligatoirement modifié qu'en tant que complément d'objet dans une construction en *avoir* :

¹ Le statut de **LE** et, par voie de conséquence, l'interprétation des GN où il figure sont cependant imputables à la syntaxe, e.g. une lecture générique des *les chats* est exclue dans *Les chats ont mangé toutes les souris du grenier*.

² Le caractère indissociable du modifieur est désormais représenté par des traits d'union du type ' _ ' au sein des GN : **LE_N_MODIF**.

³ Sur cette distinction, cf. la présentation de ce numéro.

(4) *La voiture de Luc a le volant (*E + à droite)*

Ceux du second type sont majoritairement précédés du verbe *avoir* lorsque **LE_MODIF** est l'un de leurs déterminants mais certains d'entre eux acceptent néanmoins d'autres verbes (soit parce qu'ils sont incompatibles avec *avoir*, soit parce qu'ils admettent des variantes de celui-ci) :

- (5) *Luc a la sensation (*E + d'avoir réussi)*
- (6) *Luc a émis le vœu (*E + que tu viennes)*
- (7) *Luc a perdu l'occasion (*E + de se taire)*
- (8) *Tom m'a donné la volonté (*E + de faire cela)*

De plus, les noms prédicatifs acceptent une plus grande diversité d'expansions (cf. *infra*).

Seules des séquences **LE_N_MODIF** à prédicat nominal sont éventuellement insérables sans leur verbe dans d'autres phrases que les constructions qui les caractérisent :

- (4a) *(Avoir + ?E) le volant à droite distingue ma voiture des autres*
- (5a) *(Avoir + E) la sensation d'avoir réussi donne du courage à Luc*

L'effacement du verbe n'est cependant pas systématique pour tous les noms prédicatifs :

- (6a) *(Emettre + ?E) le vœu que tu viennes ne m'a pas tout de suite traversé l'esprit*
- (7a) *(Avoir perdu + *E) l'occasion de me taire ne m'a pas réussi*

Dans certains cas, l'effacement peut entraîner une modification de l'interprétation de la phrase ; e.g. les énoncés suivants ne sont pas équivalents :

- (8a) *Me donner la volonté de faire cela est vraiment bien de ta part*
- (8b) *La volonté de faire cela est vraiment bien de ta part*

Les observations ci-dessus sont corrélées à celles qui ont trait à la substitution obligatoire de **LE** par **POSS**. Cette substitution n'a normalement pas lieu d'être pour les GN formés à partir de noms prédicatifs alors qu'elle est impérative en cas d'insertion dans d'autres phrases les GN comportant des noms élémentaires :

- (4b) *Son volant à droite distingue ma voiture des autres*
- (5b) ? *Sa sensation d'avoir réussi donne du courage à Luc*
- (6b) ? *Mon vœu que tu viennes ne m'a pas tout de suite traversé l'esprit*
- (7b) * *Mon occasion de me taire ne m'a pas réussi*
- (8b) * *Ma volonté de faire cela est vraiment bien de ta part*

RIEGEL 1998 a montré que différents prédicats nominaux, compte tenu de certaines conditions, peuvent avoir des comportements similaires aux noms élémentaires dans des constructions en *avoir*:

(9) *Luc a le rire communicatif*

Ce parallèle est attesté, entre autres faits de langue, par la nécessité - évoquée ci-dessus - de substituer **LE** par **POSS** si le GN est inséré dans une autre phrase :

(9a) *Son rire communicatif distingue Luc de Sam*⁴

Remarquons qu'un rapprochement entre les noms prédicatifs et les noms élémentaires du point de vue du défini obligatoirement modifié dépend de la nature de l'expansion des premiers. Ainsi, seule la première des deux phrases ci-dessous autorise le parallèle mentionné :

(10) *Luc avait la franchise chancelante*

(11) *Luc a eu la franchise de dire la vérité*

De ces remarques préliminaires sur les constructions à défini obligatoirement modifié, il ressort d'emblée qu'elles sont extrêmement hétérogènes au point qu'il semble exclu, de prime abord, de les interpréter et *a fortiori* de les représenter d'une façon uniforme. La nature des modificateurs permet cependant de procéder à une distinction fondamentale. Lorsqu'il s'agit d'adjectifs ou de locutions adjectivales, les faits de détermination pris en compte ici recourent en partie ceux qui relèvent de la problématique de la prédication seconde et de celle de l'attribut du complément d'objet, la seconde pouvant être rattachée à la première (cf., entre autres FURUKAWA 1996, CADIOT & FURUKAWA éd. 2000, GAATONE 1991, KUPFERMAN 2000, RIEGEL 1988 et RIEGEL 1998). Tel n'est pas le cas quand les modificateurs ne sont pas de nature adjectivale mais correspondent soit à des propositions (sous la forme de complétives en **QUE P** ou sous la forme réduite, d'infinitives ou de nominalisations) soit, plus rarement, à des génitifs objectifs.

Les modificateurs obligatoires adjectivaux impliquent que les constructions **N0 avoir LE N MODIF**⁵ où ils apparaissent ressortissent à un procédé syntactico-discursif tel que la relation entre le substantif post-verbal et son modificateur est mise en avant ; cf. BUVET à paraître. Ainsi, ce qui distingue les énoncés suivants :

(12) *Luc a un nez en trompette*

(12a) *Luc a le nez en trompette*

c'est la focalisation relative à la séquence *nez en trompette* du fait de la commutation de l'article indéfini par l'article défini. Par manque de place, ces constructions ne sont pas prises en compte ici.

Lorsqu'ils se combinent avec l'article défini, les modificateurs obligatoires non adjectivaux figurent dans des constructions à support du type **N0 Vsup (E + PREP N1) LE_N_MODIF**⁶ ; ils ne concernent donc que des noms prédicatifs. Ce sont ces constructions qui font l'objet de la présente étude.

Les diverses constructions examinées ici diffèrent fondamentalement des constructions attributives en *avoir* dont il a été question ci-dessus car leurs diverses occurrences ne participent pas nécessairement à un effet discursif relatif à la focalisation d'une combinatoire donnée. D'une façon générale, ces constructions se caractérisent par leur relative hétérogénéité

⁴ Cette possibilité n'est pas toujours vraie ; ainsi *Léa a le chèque facile* (exemple de RIEGEL 1998) interdit la substitution de **LE** par **POSS** pour être insérée dans une autre phrase : **Son chèque facile a valu à Léa les pires ennuis* ; cette interdiction est vraisemblablement imputable au caractère par trop discursif de la construction.

⁵ D'une façon générale **N0** indique la position syntaxique de sujet qui peut être occupée par un GN, un pronom ou une proposition.

⁶ Rappelons que **E** signifie l'absence d'élément ou de séquences d'éléments et que **N1** correspond à la position syntaxique de premier complément. La présence d'une séquence prépositionnelle à droite du verbe support étant loin d'être systématique, par commodité, la construction sera présentée désormais sous la forme réduite suivante : **N0 Vsup LE_N_MODIF**.

et diverses limitations tant lexicales que syntaxiques ; d'où la difficulté d'établir *a priori* les règles qui sous-tendent leur fonctionnement et la nécessité de constituer un corpus. Celui auquel nous nous référerons désormais résulte du recensement de près de 400 items susceptibles d'apparaître en position post-verbale dans des constructions à support et d'admettre conjointement l'article défini et un modifieur non adjectival obligatoire⁷.

Sous des appellations différentes, plusieurs travaux ont porté sur les constructions **N0 Vsup LE_N_MODIF** à modifieur non adjectival ; cf. LECLERE 1971, MEUNIER 1999 et RIEGEL 1996. Leurs auteurs font état d'une série de critères formels pour caractériser les dites constructions. Dans un premier temps, nous les récapitulons et nous discutons de leur application aux items du corpus. Dans un deuxième temps, nous les examinons du point de vue des particularités sémantiques des N post-verbaux et de l'interprétation des constructions qui leur sont associées ; à cette occasion, nous montrons l'intérêt de recourir aux classes d'objets pour rendre compte de ces divers phénomènes.

1. Propriétés formelles

Nous examinons ici les principales particularités des différents constituants des constructions mentionnées - la nature des verbes supports, les caractéristiques morpho-syntaxiques des substantifs post-verbaux et les singularités de leur détermination tant du point de vue du prédéterminant que de celui du modifieur - ainsi que différentes propriétés relatives à leur agencement.

1.1 Les verbes supports

Il est impératif de considérer les GN à défini obligatoirement modifié dans des constructions à support parce que, d'une part, leurs occurrences sans ces verbes rendent leur reconnaissance plus difficile et, d'autre part, ces verbes contribuent à la caractérisation des noms avec lesquels ils se combinent (cf. GROSS G. 1996a)⁸. Nous indiquons ici les différents supports qui sont compatibles avec les noms prédicatifs acceptant **LE_MODIF** comme déterminant.

Le verbe *avoir* est le plus fréquent puisqu'il caractérise plus de la moitié des substantifs du corpus :

- (13) *Luc a au moins l'honnêteté de dire cela*
(14) *Luc avait l'angoisse que Léa ne vienne plus le voir*

Le support *avoir* n'est pas nécessairement standard ; il peut correspondre à un converse de *donner* (cf. GROSS G. 1989 et 1991) :

⁷ Certains configurations n'ont pas été retenues d'emblée. Par exemple, lorsqu'un causatif s'applique à un GN consécutif à une nominalisation qui est sans rapport avec les phénomènes étudiés ici ; e.g. *Luc fait la fierté de ses parents*. De même, nous n'avons pas tenu compte de locutions verbales comme *faire le jeu de* ou *faire les frais de*. Par ailleurs, précisons que ni *être* ni *il y a* ne figurent parmi les verbes supports étudiés ici ; par conséquent, des phrases comme *Luc est la fierté de ses parents* ou *Il y aura la réédition des enregistrements de Miles Davis l'an prochain* ne font pas partie de notre champ d'études. On ne tient pas compte non plus des constructions qui ressortissent à une comparaison, e.g. *Luc a le courage d'un lion*. On a écarté également des constructions comme *Luc a fait l'ébauche d'un tableau* où *l'ébauche de* est analysé comme un déterminant nominal à valeur aspectuel.

⁸ Ainsi, des deux séquences suivantes : *le fait que tu viennes* et *l'idée que tu viennes*, seule la seconde relève de notre champs d'études dans la mesure où la première est plutôt assimilable à une proposition conjonctive qu'à un GN. L'absence de la séquence *le fait* à droite du support *avoir* permet d'écarter d'emblée le substantif prédicatif *fait* du corpus. Par contre, la possibilité d'observer *avoir l'idée (E+ que tu viennes)* justifie la présence de *idée* dans le corpus.

- (15) *Luc avait la permission de sortir*
(15a) *On a donné à Luc la permission de sortir*

Bien que *donner* puisse être standard comme dans (15a), c'est le plus souvent une variante causative de *avoir* ; il en est de même pour *faire* dans certains cas (cf. GROSS M. 1998) :

- (16) *Luc a la hantise de partir en vacances*
(16a) *Cet accident a donné à Luc la hantise de partir en vacances*
(17) *J'ai eu le bonheur que Luc vienne me voir*
(17a) *Luc m'a fait le bonheur de venir me voir*

Le plus souvent *faire* est cependant standard ; des variantes stylistiques de *faire* sont également concevables :

- (18) *Luc a fait la bêtise de partir avant la fin*
(19) *Luc a (fait + commis) l'erreur de partir avant la fin*
(20) *Luc a (fait + émis) le vœu que tu partes avant la fin*

Divers substantifs, en nombre limité, se combinent avec d'autres supports ; on observe, par exemple, les paires *tirer* et *conclusion*, *perdre* et *occasion*, *caresser* et *espoir* ou *prendre* et *risque*.

La nature des verbes supports standard permet de distinguer ici deux types de noms prédicatifs ; les statifs (ceux qui sont compatibles avec *avoir*) et les processifs (notamment ceux qui acceptent *faire*). Avant de développer ce point, nous traitons des autres propriétés formelles, entre autres les particularités morpho-syntaxiques de ces substantifs.

1.2 Les substantifs post-verbaux

Les substantifs du corpus sont tous des prédicats que l'on peut distinguer entre eux en fonction, d'une part, des éventuelles autres formes qu'ils peuvent recouvrir et, d'autre part, de leur structure argumentale.

Pour ce qui est du premier point, les situations sont les suivantes : certains sont des déverbaux (près de 40 %, e.g. *choix*), d'autres sont des adjectivaux (plus de 30 % e.g. *culot*), quelquesuns sont associés à la fois à un verbe et un adjectif (*stupéfaction*) et enfin bon nombre d'entre eux sont autonomes (environ 30 %, e.g. *idée*). Par définition, les déverbaux et les adjectivaux ont en commun la même structure argumentale que les autres formes avec lesquelles ils sont respectivement associés. Ils participent donc à la réalisation de paires - voire de triplets - de phrases équivalentes :

- (21) *Luc a fait le choix que ce soit Max qui vienne*
(21a) *Luc a choisi que ce soit Max qui vienne*
- (22) *Luc a eu le culot de dire non*
(22a) *Luc a été culotté de dire non*
- (23) *Luc a eu la stupéfaction de découvrir Léa ici*
(23a) *Découvrir Léa ici a stupéfié Luc*
(23b) *Luc a été stupéfié de découvrir Léa ici*

Les caractères déverbal ou adjectival des prédicats recourent en partie l'opposition processif/statif imputable aux noms du corpus. Cependant, un tel rapprochement est plus révélateur d'une tendance que d'une réalité tangible du fait de son caractère partiel comme l'atteste le déverbal *espoir* qui est un prédicat statif :

(24) *Luc a l'espoir que Max viendra*

(24a) *Luc espère que Max viendra*

Remarquons toutefois que certains des déverbaux non processifs ne sont apparentés qu'à la forme passive des verbes comme l'indique la série suivante :

(25) *Luc a la hantise de la mort*

(25a) *La mort hante Luc*

(25b) *Luc est hanté par la mort*

De ce point de vue, le nom *hantise* est donc plus un adjectival qu'un déverbal. La nature stative ou processive des prédicats nominaux recensés en fonction de leurs particularités morphologiques ne concerne évidemment pas ceux qui sont autonomes :

(26) *Luc a eu l'idée de faire cette manipulation la nuit*

D'autres paramètres sont à prendre en compte pour caractériser les substantifs du corpus, notamment leur structure argumentale. De prime abord, celle-ci est plus complexe qu'il n'y paraît du fait de la question de l'interprétation du statut des modificateurs. Nous anticipons sur les analyses de ces données pour indiquer que les différents modificateurs du nom sont très hétérogènes ; de ce point de vue, les infinitives ou les complétives dont il est question ici diffèrent fondamentalement de certains adjectifs⁹, e.g. *grand* relativement à *stupéfaction* dans :

(23c) *Luc a eu la grande stupéfaction de découvrir Léa ici*

Dans certains cas, e.g. (21) ou (24), les complétives ou les infinitives correspondent aux arguments des prédicats nominaux. D'une façon plus générale, leur statut diffère nettement de celui des constituants adjectivaux du GN. C'est pourquoi nous n'indiquons ci-dessous que des informations partielles sur les arguments.

Les arguments sujets sont de deux sortes. Dans la majorité des cas, il s'agit de noms d'<humain> à l'instar des exemples ci-dessus. Sinon, ils sont peu restreints dans la mesure où ils peuvent correspondre à des noms relativement divers (noms d'<humain> compris) ou bien des propositions (sous leur forme pleine ou réduite) :

(27) *(Cette interprétation + cet acteur + que le metteur en scène agisse ainsi + ne pas faire d'entracte) a la faveur du public*

Des sujets variés sont évidemment possibles lorsque le verbe support est du type causatif ; cf. (16) à (17a).

Par définition, ce sont des noms d'<humain> qui correspondent aux arguments datifs. On les observe avec tous les substantifs prédictatifs associés à des constructions qui sont susceptibles

⁹ Remarquons que, d'une façon assez analogue à certains modificateurs propositionnels, certains adjectifs, dits de relation, peuvent avoir un statut argumental relativement aux noms prédictatifs avec lesquels ils se combinent ; e.g. *présidentielle* dans *La colère présidentielle*.

d'une passivation nominale, cf. (15) et (15a), i.e. celles qui sont associées à des converses (cf. *supra*).

Les arguments sujets qui correspondent à des noms d'<humain> sont parfois des causatifs (i.e. il s'agit d'agents). Nous verrons qu'il s'agit d'un paramètre important dans la mesure où il contribue à différencier les prédicats processifs de ceux qui sont statifs et par conséquent à interpréter les constructions qui les intègrent lorsqu'ils se combinent avec un défini obligatoirement modifié. Auparavant, nous détaillons les particularités de la détermination des substantifs post-verbaux.

1.3 Les déterminants

Le défini obligatoirement modifié est un déterminant complexe de type composé¹⁰. En fonction des têtes nominales, nous examinons tout d'abord les éventuelles variations relatives au premier constituant puis nous traitons des différentes sortes de modificateurs obligatoires. Nous terminons en faisant état de l'éventuelle commutation de **LE_MODIF** avec d'autres définis.

Dans les constructions étudiées ici, c'est l'article défini qui prévaut en tant que prédéterminant compatible avec des modificateurs obligatoires du type non adjectival. Néanmoins, quelques substantifs acceptent également **UN** à condition, le plus souvent, de lui adjoindre un adjectif à valeur intensive (voire, dans certains cas, l'indéfini *certain*) :

- (28) *Luc a (la + une (*E + véritable + certaine)) nostalgie des vacances*
- (29) *Luc a perdu (l' + une (E + belle + *certaine)) occasion de se taire*
- (30) *Luc a (le + un (*E + profond + certain)) respect des convenances*
- (31) *Luc a (le + un (*E + véritable + certain)) sens des affaires*
- (32) *Luc a (le + un (*E + vague + certain)) souvenir de l'avoir fait¹¹*

Certains noms du corpus admettent également une extension de la combinaison entre l'article défini et son modificateur obligatoire du fait de l'insertion d'adjectifs (à valeur intensive mais aussi méliorative, péjorative ou appréciative). Cette possibilité semble exclue pour ceux qui autorisent la commutation entre **LE** et **UN** :

- (33) *Luc a (le + (E + profond)) sentiment d'avoir raté son examen*
- (34) *Luc a eu (la + (E + bonne)) idée de venir*
- (35) *Luc a fait (le + (E + incroyable)) vœu de devenir moine*
- (28a) ? *Luc a la véritable nostalgie des vacances*
- (29a) ? *Luc a perdu la belle occasion de se taire*
- (30a) ? *Luc a le profond respect des convenances*
- (31a) ? *Luc a le véritable sens des affaires*
- (32a) ? *Luc a le vague souvenir de l'avoir fait*

Remarquons que le substantif *mérite* est le seul du corpus qui est compatible avec *un certain* et des prédéterminants adverbiaux ; ce nom n'admet l'adjonction d'adjectifs intensifs qu'avec **LE** :

¹⁰ Sur la typologie des formes de la détermination, cf. BUVET à paraître et BLANCO dans ce numéro.

¹¹ Les adjectifs intensifs ont ici un caractère collocationnel avéré comme l'indique la difficulté de les substituer entre eux.

(36) *Luc a (le + un certain + (beaucoup + énormément + peu) de + le grand) mérite de l'avoir fait*¹²

Précisons que la commutation de **CE** avec **LE** n'est pas significative étant donné son caractère massif ; sa mise en œuvre dépend de facteurs qui ressortissent à la reprise démonstrative :

(36a) *[Max est méritant de l'avoir fait.] Luc aussi a ce mérite de l'avoir fait*

Le cas de **CE** mis à part, les substantifs du corpus n'acceptent donc le plus souvent que **LE** comme prédéterminant. Par contre, une plus grande diversité caractérise l'autre constituant déterminatif, i.e. **MODIF**. Rappelons que les modificateurs obligatoires peuvent être ici des complétives du type **QUE P**, des infinitives et des groupes prépositionnels du type *de* **DET N**. Certaines infinitives peuvent être considérées comme des complétives réduites étant donné que leur sujet ellipsé est coréférent à celui de la construction à support¹³. Le fait marquant, c'est que la compatibilité entre les prédicats nominaux et les infinitives n'implique pas nécessairement celle entre ces substantifs et des complétives non réduites ; l'inverse est également exact. Pour ce qui est des groupes prépositionnels, il convient de distinguer ceux qui résultent de la nominalisation du prédicat d'une complétive de ceux qui n'en résultent pas (l'appellation de complément du nom sera réservée aux groupes prépositionnels non phrastiques du deuxième type) :

(37) *Luc a fait la démonstration (qu'il était incompetent + de son incompetence)*

(38) *Luc a le respect des convenances*

L'observation des substantifs du corpus permet de constater différentes situations quant à la nature de leurs modificateurs. Les noms prédicatifs peuvent être compatibles avec :

- les trois sortes de modificateurs (~7 %) :

(39) *Luc a la hantise (que tu viennes le voir + de prendre des vacances + des rats)*

- des complétives et des infinitives (~20 %) :

(40) *Luc a eu la malchance (que tu viennes le voir + de prendre des vacances)*

- des complétives et des compléments du nom (~14 %) :

(41) *Luc a fait la démonstration (qu'il était un bon à rien + de ce théorème)*

- uniquement des complétives (~5 %) :

(42) *Luc m'a fait l'objection qu'il n'était pas crédible*

- uniquement des infinitives (~35%) :

(43) *Luc a eu la bonté de me le dire*

- uniquement des compléments du nom (~18 %) :

¹² Remarquons qu'ici *mérite* est un adjectival et non un déverbal. Des deux phrases suivantes : *Luc est méritant de l'avoir fait* et *Luc mérite de l'avoir fait*, seule la première équivaut à (36).

¹³ Dans des cas comme (22), selon MEUNIER 1999a les infinitives ne s'interprètent pas comme des réductions de complétives.

(44) *Ce commerçant a l'exclusivité de ce produit*

Signalons enfin la variabilité de commutation de **LE_MODIF** et **CE** ou **POSS** (non coréférent au sujet) :

(45) *Luc a eu (la joie d'annoncer cela + (cette + *sa) joie)*

(46) *J'avais (les faveurs du public + (*ces + leurs) faveurs)*

Les diverses compatibilités mentionnées ci-dessus sont évidemment liées à la nature des prédicats. Un certain nombre de propriétés relatives à la combinatoire du **N** post-verbal et de **MODIF** doivent être précisées avant de traiter ce point.

1.4 Propriétés syntaxiques

Les critères évoqués ci-dessus portent sur les particularités des différents constituants de la construction **N0 Vsup LE_N_MODIF**. Ceux dont nous faisons état à présent correspondent à des propriétés relatives aux combinaisons entre les constituants, notamment le second substantif et le modifieur. Ces critères, lorsqu'ils sont appliqués aux différents items recensés, donnent des résultats hétérogènes ; ils contribuent néanmoins à la classification du corpus car, lorsqu'on les prend en compte conjointement, des sous-ensembles de substantifs sont discernables.

Les modifieurs peuvent donner lieu à deux sortes de pronominalisations. La première en *en* va de paire avec le détachement à gauche de ce constituant ; sa mise en oeuvre dépend de la nature des prédicats :

(47) *Luc a donné hier à Max l'autorisation de partir*

(47a) ? *Partir, Luc en a donné hier l'autorisation à Max*

(48) *Luc a eu l'amabilité de me laisser sa place*

(48a) ? *Me laisser sa place, Luc en a eu l'amabilité*

(49) *Luc avait la crainte d'être en retard*

(49a) ? *Etre en retard, Luc en avait la crainte*

(50) *Luc a toujours eu la possibilité de ne pas le faire*

(50a) *Ne pas le faire, Luc en a toujours eu la possibilité*

(51) *Luc a fait la proposition que Max vienne*

(51a) *Que Max vienne, Luc en a fait la proposition*

La seconde concerne des pronoms disjoints comme *ceci* ou *cela* ; on constate également qu'elle n'est pas systématique :

(47b) ? *Luc a donné hier à Max l'autorisation de (ceci + cela)*

(48b) ? *Luc a eu l'amabilité de (ceci + cela)*

(49b) *Luc avait la crainte de (ceci + cela)*

(50b) ? *Luc a toujours eu la possibilité de (ceci + cela)*

(51b) ? *Luc a fait la proposition de (ceci + cela)*

On observe par ailleurs que les noms prédicatifs ne sont pas plus homogènes lorsqu'ils font l'objet d'une interrogation partielle telle que la réponse équivaut à leur modifieur :

(47c) *Quelle autorisation Luc a-t-il donné hier à Max? De partir*

(48c) ? *De quoi Luc a-t-il déjà eu l'amabilité ? De me laisser sa place*

(49c) *De quoi Luc avait-t-il la crainte ? D'être en retard*

- (50c) ? *De quoi Luc a-t-il toujours eu la possibilité ? De ne pas le faire*
 (51c) *Quelle proposition Luc a-t-il fait ? Que Max vienne*

La négation fait apparaître aussi des divergences dans la mesure où sa portée diffère selon les prédicats nominaux :

- soit la négation est totale :

- (47d) *Luc n'a pas donné hier l'autorisation que Max parte*
 (49d) *Luc n'avait pas la crainte d'être en retard*
 (51d) *Luc n'a pas fait la proposition que Max vienne*

- soit la négation est partielle et a trait exclusivement au contenu propositionnel :

- (48d) *Luc n'a pas eu l'amabilité de me laisser sa place*
 (50d) *Luc n'a pas toujours eu la possibilité de ne pas le faire*

D'autres irrégularités apparaissent au regard de l'extraction en *c'est_que* :

- (47e) *C'est l'autorisation qu'il parte que Luc a donnée hier à Max*
 (48e) ? *C'est l'amabilité de me laisser sa place que Luc a eue*
 (49e) *C'est la crainte d'être en retard que Luc avait*
 (50e) *C'est la possibilité de ne pas le faire que Luc a toujours eue*
 (51e) *C'est la proposition que Max vienne que Luc a faite*

Il est également possible de rendre compte de la relation entre le N post-verbal et **MODIF** en faisant appel à des paraphrases en *être* ; la position attribut peut être occupée par l'un ou l'autre de ces constituants. De telles reformulations des constructions initialement considérées confirment l'hétérogénéité du corpus :

- (47f) *L'autorisation que Luc a donnée hier à Max est qu'il parte*
 (47g) *Qu'il parte est l'autorisation que Luc a donnée hier à Max*
 (48f) ? *L'amabilité que Luc a eue est de me laisser sa place*
 (48g) ? *Me laisser sa place est l'amabilité que Luc a eue*
 (49f) *La crainte que Luc avait était d'être en retard*
 (49g) *Etre en retard était la crainte que Luc avait*
 (50f) ? *La possibilité que Luc a toujours eue est de ne pas le faire*
 (50g) ? *Ne pas le faire est la possibilité que Luc en a toujours eue*
 (51f) *La proposition que Luc a faite est que Max vienne*
 (51g) *Que Max vienne est la proposition que Luc a faite*¹⁴

Signalons enfin uniquement pour des cas comme (48), une restructuration qui consiste à déplacer le nom prédicatif dans un groupe prépositionnel à caractère adverbial (cf. MEUNIER 1999a) :

- (48i) *Luc m'a laissé sa place (avec + par) amabilité*

¹⁴ RIEGEL 1996:317 considère que les paraphrases en *être* mettent en évidence "la double relation de catégorisation/spécification entre le NCP [Nom à Complément Propositionnel] et le CP [Complément Propositionnel]. Dans (47f) à (51g), si la relation de spécification est effectivement indiquée par (47f), (51f), (47f), (48f) et (49f), il s'agirait par contre plutôt d'une relation d'identité dans (45g), (46g), (47g), (48g) et (49g).

L'application conjointe de ces différentes propriétés aux substantifs recensés - selon qu'elles s'appliquent ou non - permet de les sous-catégoriser. Il est remarquable que la partition ainsi effectuée soit sémantiquement pertinente ; de plus, elle est révélatrice du statut des modifieurs relativement aux prédicats nominaux. Nous nous proposons de l'établir en ayant recours aux classes d'objets.

2. Analyse syntactico-sémantique

Rappelons que les classes d'objets s'attachent à rendre compte des unités lexicales en fonction de leurs particularités syntactico-sémantiques ; en ce qui concerne les substantifs, les traitements sont différenciés selon que l'on a affaire à des noms élémentaires ou des noms prédicatifs¹⁵. Ces derniers sont répartis dans cinq catégories majeures qui correspondent à autant de traits syntactico-sémantiques généraux. De ce point de vue, les substantifs du corpus correspondent uniquement à des noms d'<action> (i.e. des processifs), des noms d'<état> et à des noms d'<inanimé abstrait>¹⁶. Chacune des catégories donne lieu à des subdivisions plus fines de leurs items respectifs. Il en résulte des ensembles assez homogènes d'un point de vue sémantique : les classes de prédicats.

Nous faisons état ici de la caractérisation des noms du corpus en termes de classes d'objets. Nous montrons comment celle-ci contribue à l'explication globale des différents phénomènes évoqués ci-dessus et nous discutons des interprétations qui en résultent quant au statut des différents modifieurs obligatoires ; nous indiquons aussi les représentations métalinguistiques (désormais RM) auxquelles sont associés les différents types de constructions¹⁷. Nous examinons en premier lieu les noms processifs puis nous traitons les noms statifs.

2.1 Les substantifs post-verbaux de nature processive

Les noms processifs constituent un premier groupe de substantifs compatibles avec le défini obligatoirement modifié. Ils ont la particularité de se combiner avec notamment les verbes supports *faire*, *procéder* ou *donner* ; le support standard *avoir* est toujours exclu. La plupart sont associés d'un point de vue morpho-syntaxique à des verbes (e.g. *énumération* à *énumérer* ou *ordre* à *ordonner*). Ces derniers sont saturés, d'une part, par des noms d'<humain> correspondant à des agents ainsi qu'à d'éventuels bénéficiaires et, d'autre part, par des compléments propositionnels ou des compléments du nom. Les arguments compléments des verbes coïncident avec les modifieurs des déverbaux, d'où l'assimilation des seconds aux premiers pour les prédicats nominaux. Par extension, cette assimilation s'applique aux noms processifs du type autonome (e.g. *vœu*). Le statut argumental des modifieurs des noms processifs explique certaines des propriétés syntaxiques évoquées auparavant ; notamment la pronominalisation en *en* (cf. KUPFERMAN 1991) et le fait que la négation ne les affecte que relativement au prédicat.

Les autres particularités des noms processifs sont imputables à leur nature ; cette dernière est prise en compte ici en termes de classes d'objets. Les noms d'<opération discursive> (cf. BLANCO & BUVET 2000, VIVES 1998 et VIVES 2000) constituent un premier ensemble sémantiquement homogène au sein du corpus (~20 %). Certains sont des prédicats dyadiques (i.e. avec deux positions argumentales, e.g. *critique*) d'autres des triadiques (i.e. avec trois

¹⁵ Cf. GROSS 1995, GROSS 1996b, LE PESANT et MATHIEU-COLAS 1998

¹⁶ Il s'agit d'une catégorie résiduelle rassemblant les items qui ne sont pas compatibles avec l'un des quatre autres traits (i.e. les deux mentionnés et les trait événement et humain).

¹⁷ Les RM sont des architectures prédictives inspirées de GROSS M. 1981. Sur les RM, cf. BLANCO et BUVET 1999 et BUVET à paraître.

positions argumentales, e.g. *promesse*). Une partie des triadiques sont compatibles avec des supports du type converse (e.g. *obtenir* relativement à *promesse* dans *Luc a obtenu de Max la promesse d'y aller*). Leurs modificateurs sont de nature propositionnelle ; il peut s'agir de complétives, d'infinitives voire de nominalisations. Les deux dernières possibilités impliquent des phénomènes de coréférence relatives au nom d'agent ou à celui de bénéficiaire. Le contenu des propositions est assez peu contraint par la valeur des prédicats. Remarquons toutefois que le caractère performatif de certains noms d'<opération discursive> implique des restrictions relatives à la forme et à la nature des modificateurs phrastiques :

(52) *Luc nous a donné l'ordre (de partir + ?que nous partions + d'être sage + *d'être grand + *qu'il fasse beau demain)*

Les dyadiques se combinent soit avec des compléments phrastiques (e.g. *vœu*) soit avec des compléments du nom (e.g. *apologie*) ; du point de vue des modificateurs, des restrictions de sélection nettement marquées caractérisent certains d'entre eux :

(53) *Luc a fait le vœu (d'aimer Léa + ?que Léa l'aime + d'être sobre + ?d'être grand)*

Les autres noms processifs du corpus sont essentiellement répartis dans les classes suivantes, (par ordre d'importance quantitative décroissant) : <opération intellectuelle> (~6 % e.g. *hypothèse*), <opération financière> (~2 % e.g. *achat*) et <opération technique> (~1 % e.g. *mis en marche*).

Les différents commentaires présentés ci-dessus nous permettent donc de proposer le même type de RM pour les noms processifs qui se combinent avec le défini obligatoirement modifié :

$P_{(52)} \rightarrow \text{ord- (Luc, nous, partir (nous)) /}$
 $\text{ord- (Luc, nous, sage (nous))}^{18}$
 $P_{(53)} \rightarrow \text{vœu (Luc , aimer (Luc, Léa)) /}$
 $\text{vœu (Luc , sobre (Luc))}$

2.2 Les substantifs post-verbaux de nature stative

Le deuxième groupe du corpus est formé de noms statifs. Ils peuvent tous se combiner avec le support standard *avoir*. Bon nombre d'entre eux sont reliés à un adjectif, certains adjectivaux étant également des déverbaux. La plupart correspondent soit à des noms d'<attitude> (~30 % e.g. *arrogance*) soit à des noms de <sentiment> (~10 % e.g. *joie*). La forme de leurs modificateurs les distingue nettement dans la mesure où les premiers acceptent uniquement des infinitives alors que les seconds peuvent aussi se combiner avec des complétives et des phrases nominalisées¹⁹. Le fait que les noms d'<attitude> acceptent, conjointement à un modifieur obligatoire, uniquement **LE** comme prédéterminant les différencie aussi des noms de <sentiment> car ces derniers autorisent en plus des déterminants composés à valeur intensive. Les contenus de leurs modificateurs propositionnels respectifs accentuent cette opposition car les infinitives relatives aux noms d'<attitude> comportent de préférence un prédicat du type processif alors que les modificateurs propositionnels des noms de <sentiment> intègrent des prédicats des types processif ou statif :

¹⁸ Le tiret indique que le prédicat a plusieurs formes ; ainsi **ord-** renvoie à *ordonner* et *ordre*. Remarquons que dans ces RM les spécifications de temps et certains faits de détermination sont négligés.

¹⁹ Quelques noms de <sentiment> se combinent aussi avec des compléments non phrastiques (*Luc avait l'amour des vieux livres, Luc avait la passion des fleurs*).

- (54) *Luc a eu la sottise (de sortir avec ma sœur + ?d'être amoureux de ma sœur)*²⁰
 (55) *Luc a eu le plaisir (de sortir avec ma sœur + d'être amoureux de ma sœur)*

Les linguistes admettent généralement que l'une des principales caractéristiques des prédicats de <sentiment> - indépendamment de leurs formes verbales, adjectivales ou nominales – est de n'accepter que des noms d'<humain> non causatifs comme sujet ; “ il est convenu d'appeler lieu psychologique ('experier' en anglais) le support du sentiment ” ANSCOMBRE 1995:43. En ce qui ce concerne les noms d'<attitude>, on peut également concevoir que leur sujet ne soit pas un nom d'<humain> causatif²¹. Toutefois, quand il est précédé de l'article défini, sa nature agentive est indéniable en ce qui concerne l'infinitive conjointe étant donné qu'elle a nécessairement trait à “ un procès à sujet humain-volontaire ” MEUNIER 1999a:114. Précisons par ailleurs que “ le temps du procès infinitif est le même que avoir ” *ibidem* p. 112 pour les seuls noms d'<attitude> car, contrairement aux noms de <sentiment>, l'infinitif qu'ils précèdent n'admet aucune variation :

- (54a) *Luc (a+ a eu + avait+ aura) la sottise (de sortir avec ma sœur + *d'être sorti avec ma sœur)*²²
 (55a) *Luc (a+ a eu + avait+ aura) le plaisir (de sortir avec ma sœur + d'être sorti de ma sœur)*

Les différents faits de langue mentionnés ci-dessus contribuent à justifier la distinction entre les noms d'<attitude> et les noms de <sentiment>. Lorsque ces substantifs sont précédés de l'article défini, cette opposition est également fondée du point de vue de leurs relations avec les modifieurs obligatoires car elles ne donnent pas lieu aux mêmes interprétations selon qu'ils ressortissent à l'une ou l'autre classe. Nous discutons tout d'abord du statut des modifieurs des noms d'<attitude>.

Le caractère adjectival de la plupart des noms d'<attitude> permet d'assimiler les constructions où ils apparaissent avec le défini obligatoirement modifié comme des nominalisations de constructions adjectivales du type **N0 être A de V-inf W**²³ :

- (54b) *Luc a été sot de sortir avec ma sœur*
 (56) *Luc a eu la méchanceté de le faire*
 (56a) *Luc a été méchant de le faire*

MEUNIER 1999a et 1999b a établi, d'une part, que les constructions nominales et les constructions adjectivales sont équivalentes et, d'autre part, que le statut de l'infinitive dans les constructions adjectivales n'est pas celui d'un complément essentiel (autrement dit, l'infinitive n'est guère assimilable à un argument de l'adjectif)²⁴. L'équivalence entre les constructions nominales et

²⁰ Des modifications aspectuelles peuvent contribuer à rendre inacceptables des propositions à prédicat processif et acceptables des propositions à prédicat statif ; cf. *Luc a eu le culot (de filmer + ?d'être filmé)* et *Luc a eu le culot (?d'être malade + de tomber malade) ce jour-là*.

²¹ Cependant, selon ANSCOMBRE 1995:53 “ une des caractéristiques de l'attitude est qu'elle est consciemment adoptée par une personne ” *ibidem* p. 53 ; autrement dit, une certaine intentionnalité serait imputable à l'expérimenteur des prédicats d'<attitude>.

²² Il semblerait que des modifications aspectuelles peuvent contribuer à rendre inacceptables des propositions à prédicat processif et acceptables des propositions à prédicat statif ; cf. *Luc a eu le culot (de filmer + ?d'être filmé)* et *Luc a eu le culot (?d'être malade + de tomber malade) ce jour-là*.

²³ **W** signifie ici unité linguistique ou série d'unités linguistiques quelconques.

²⁴ Cf. aussi PICABIA 1978:71-72 et RIEGEL 1985:156-173 à propos de l'analyse de telles constructions adjectivales.

les constructions adjectivales, illustrée par les paires (54) (54a) et (55) (55a), implique que le caractère non essentiel du complément a lieu d'être dans les deux cas. Autrement dit, les modificateurs obligatoires des noms d'<attitude> précédés de l'article défini ne correspondent pas à des arguments ; on ne peut donc pas interpréter les constructions relatives à ces substantifs d'une façon analogue à celles qui ont trait aux noms processifs. Il convient alors d'établir la nature des relations entre les principaux éléments de la construction (à savoir le sujet, le prédicat nominal et le modifieur).

Un premier élément de réponse est fourni par la compatibilité des opérateurs énonciatifs *je trouve que* ou *je juge que* avec les constructions adjectivales relatives à des prédicats d'<attitude> (cf. MEUNIER 1999b) :

(54c) *Je (trouve + juge) que Luc a été sot de sortir avec ma sœur*

(56b) *Je (trouve + juge) que Luc a été méchant de le faire*

Dans de telles phrases, pour peu que l'on procède à des modifications morpho-syntaxiques, il est possible d'extraire l'infinitive de la complétive de telle sorte que seuls le sujet et l'adjectif apparaissent directement dans la portée du verbe *trouver* :

(54d) *Je (trouve + juge) que Luc a été sot du fait qu'il est sorti avec ma sœur*

(56c) *Je (trouve + juge) que Luc a été méchant du fait qu'il l'a fait*

Les opérateurs *trouver* et *juger* étant dyadiques, la séquence **du fait que P** est par conséquent exclue de leur structure argumentale. Cette analyse corrobore celle qui dénie toute relation de subordination directe entre un prédicat d'<attitude> et un prédicat de nature processive (celui des modificateurs obligatoires) dans les constructions nominales et adjectivales dont il est question ici.

De par la nature de la conjonction *du fait que*, la proposition extraite apparaît donc comme une causative relativement aux verbes *juger* et *trouver*. D'autres conjonctions confirment ce point de vue :

(54e) *Je (trouve + juge) que Luc a été sot parce qu'il est sorti avec ma sœur*

(56d) *Je (trouve + juge) que Luc a été méchant parce qu'il l'a fait*

(54f) *Je (trouve + juge) que Luc a été sot étant donné qu'il est sorti avec ma sœur*

(56e) *Je (trouve + juge) que Luc a été méchant étant donné qu'il l'a fait*

De ces différentes remarques, il ressort que la conjonctive n'est pas directement reliée au prédicat d'<attitude>. Par conséquent, l'absence de causalité directe caractériserait la relation entre les prédicats d'<attitude> et les infinitives au sein des constructions nominales et adjectivales

La compatibilité des adjectifs d'<attitude> avec les opérateurs énonciatifs mentionnés prouverait que, d'une manière générale, les prédicats d'<attitude> ont trait à la modalisation lorsqu'ils se rapportent à un prédicat du type processif. La prise en compte des adverbes d'attitude contribue à étayer cette analyse et constitue ainsi un deuxième élément de réponse.

A propos des adverbes en *-ment*, MOLINIER 1990:28-29 fait la distinction entre les “ adverbos de phrase ” et les “ adverbos intégrés à la proposition ”²⁵. Parmi les premiers, cet auteur *ibidem* p.30-34 distingue les conjonctifs des disjonctifs et au sein de ces derniers différentes sous-classes dont celles d’“ adverbos d’attitude orientés vers le sujet ” :

(57) *Prudemment, Paul a refusé l’offre de Marie*

Ces adverbos ont les mêmes bases lexicales que les noms et adjectifs d’<attitude> et il est remarquable que les phrases où ils apparaissent sont équivalentes à celles qui correspondent aux constructions adjectivales ou nominales prises en compte jusqu’à présent. Ainsi, (57) admet comme paraphrases :

(57a) *Paul a été prudent de refuser l’offre de Marie*

(57b) *Paul a eu la prudence de refuser l’offre de Marie*

Tous les noms d’<attitude> ne sont pas reliés morphologiquement à des adjectifs et *a fortiori* à des adverbos en *-ment* ; cf. MOLINIER 1990:34. Quasiment tous ces substantifs sont cependant extractibles des constructions où ils se combinent avec **LE_MODIF** ; on les observe alors dans des groupes prépositionnels à caractère adverbial (cf. *supra*) :

(57c) *Paul a refusé l’offre de Marie par prudence*

A l’instar de *prudemment*, la séquence *par prudence* est assimilable à un adverbe de phrase. Les noms d’<attitude> qui ne sont pas associés à des adverbos en *-ment*, e.g. le composé *sécheresse de cœur*, peuvent également figurer dans des constructions adverbiales à la suite d’une restructuration des constructions où ils sont incorporés :

(58) *Luc a eu la sécheresse de cœur de dire non*

(58b) *Luc a dit non par sécheresse de cœur*

NØLKE 1990:25 assimile les adverbos de phrase à des “ adverbiaux d’énoncé ” dont la particularité est de porter “ sur des aspects du contenu en ajoutant notamment des commentaires à la valeur de vérité de l’énoncé ”. Cet auteur *ibidem* p.26 propose de “ distinguer des sous-classes selon le type de commentaire qu’apportent les adverbiaux ”. L’une d’entre elles concerne les “ évaluatifs ” parmi lesquels figurent, notamment, les adverbos d’attitude ou les constructions adverbiales comportant des noms ou des adjectifs d’<attitude>.

Les différentes données présentées ci-dessus et leurs commentaires nous permettent donc d’assimiler les noms d’<attitude> en position post-verbale dans les constructions **NØ Vsup LE_N_MODIF** à des prédicats d’ordre supérieur dont les arguments uniques sont les phrases constituées du contenu du modifieur relativement au premier substantif²⁶. Cette interprétation des constructions nominales peut être étendue aux constructions adjectivales qui leur sont associées.

²⁵ Les premiers sont définis par “ la conjonction des deux propriétés suivantes : 1°) Possibilité de figurer en position détachée en tête de phrase négative 2°) Impossibilité d’extraction dans *C’est ... que* ”. Les seconds doivent “ vérifier l’une et/ou l’autre des deux propriétés suivantes : 1°) Impossibilité de figurer en position détachée en tête de phrase négative 2°) Possibilité d’extraction dans *C’est ... que* ” *Ibidem*.

²⁶ Cette analyse rejoint celle de MEUNIER *ibidem* p.113, selon qui “ le verbe principal de la phrase, le prédicat distributionnel, serait le verbe à l’infinitif auquel **avoir LE N** conférerait une modalité psychologique ”.

Par conséquent, la combinatoire des noms d'<attitude> avec le défini obligatoirement modifié donne lieu à un même type de RM :

- P₍₅₄₎ → sot- (sortir (Luc , sœur))**
P₍₅₆₎ - → mécha- (faire (Luc, le))²⁷
P₍₅₇₎ - → prude-- (faire (Paul , Marie))
P₍₅₈₎ - → sécheresse de cœur (dire (Luc , non))

Ces représentations ne sont pas concevables pour les constructions qui intègrent les noms de <sentiment>. Remarquons tout d'abord que les adjectifs associés à ces substantifs acceptent plus difficilement de s'apparier avec les opérateurs énonciatifs *juger* ou *trouver* lorsqu'ils précèdent des infinitives ou des complétives :

- (59) *Luc a eu la tristesse d'être renvoyé*
(59a) *Luc a été triste d'être renvoyé*
(59b) ? *Je trouve que Luc a été triste d'être renvoyé*
(60) *Luc a eu la satisfaction d'être reçu*
(60a) *Luc a été satisfait d'être reçu*
(60b) ? *Je trouve que Luc a été satisfait d'être reçu*

Cette observation, entre autres, corrobore la distinction proposée entre les prédicats de <sentiment> et ceux d'<attitude>. Constatons cependant que l'insertion de la séquence *avoir l'air* permet de supprimer les inacceptabilités mentionnées :

- (59c) *Je (trouve + juge) que Luc a l'air triste d'avoir été renvoyé*
(60c) *Je (trouve + juge) que Luc a l'air satisfait d'avoir été reçu*

Si l'on a affaire à des noms d'<attitude> une telle insertion est plus difficilement acceptable :

- (54f) ? *Je (trouve + juge) que Luc a l'air sot d'être sorti avec ma sœur*
(56f) ? *Je (trouve + juge) que Luc a été méchant de le faire*
(58d) ? *Je (trouve + juge) que Paul a l'air prudent d'avoir refusé l'offre de Marie*

On peut rapporter ces phénomènes au commentaire suivant de ANSCOMBRE 1995:53 : “ ce qui distingue le sentiment de l'attitude, c'est que le premier est inaccessible alors que la seconde a des manifestations externes, susceptibles donc d'évaluation ”.

Rappelons ensuite que les prédicats de <sentiment> se caractérisent par leur extrême hétérogénéité ; un examen attentif de la liste des différents adjectifs, noms et verbes de <sentiment> atteste de la grande diversité de leurs propriétés. Cette grande variété pose toutes sortes de problèmes d'analyse en regard de leur indéniable unité sémantique ; ceci explique vraisemblablement pourquoi de nombreux travaux portent sur ces prédicats. Bien que la compatibilité des noms de <sentiment> avec le défini obligatoirement modifié est plus réduite que celle des noms d'<attitude> avec le même déterminant (seulement 20 % des noms de <sentiment> autorisent une telle détermination), les noms de <sentiment> du corpus reflètent assez bien la diversité de la classe entière. C'est pourquoi nous en faisons rapidement état puis, compte tenu des propriétés mentionnées, nous proposons des interprétations des constructions **N0 Vsup LE_N_MODIF** acceptant de tels substantifs en position post-verbale.

²⁷ En réalité, cette RM n'est pas adéquate du fait du proverbe *le* et du proverbe *faire*.

Les prédicats de <sentiment> correspondent soit à des verbes (e.g. un des emplois de *frapper*) soit à des adjectifs (e.g. *radieux*) soit à des noms (e.g. *liesse*). Si certains recouvrent une seule de ses trois formes, d'autres en admettent plus d'une (e.g. le triplet prédicatif *aimer, amoureux, amour*). Indépendamment de ces particularités morpho-syntaxiques, les prédicats de <sentiment> se différencient par leur domaine d'arguments selon qu'il est soit unaire (e.g. *bonheur*) soit binaire (e.g. *crainte*). Dans le second cas, BOUCHARD 1995:6 à propos de verbes psychologiques - dont ceux de <sentiment> constituent une sous-classe – distingue :

- les verbes à “ Sujet Expérienciel [dit] SE ”, e.g. *mépriser* :

(61) *Jean hait (Marie + l'argent)*

- les verbes à “ Objet Expérienciel [dit] OE ”, e.g. *dégouter* :

(62) *(Marie + l'argent) dégoûte Jean*

La nominalisation des seconds annihile cette opposition car la forme nominale de ces prédicats impose l'inversion des actants des verbes à OE de telle sorte qu'ils correspondent à la forme nominale de ceux à SE :

(61a) *Jean a de la haine pour (Marie + l'argent)*

(62a) *Jean a du dégoût pour (Marie + l'argent)*

Ces données sont importantes car elles expliquent quel est le rôle de l'argument qui n'a pas les traits humain et expérienciel ; le fait que les verbes à OE ont des sujets nécessairement causatifs mais occasionnellement humains indique que ces traits s'appliquent à celui des arguments des prédicats de <sentiment> qui ne correspond pas à l'expérimenteur (selon la terminologie de RIEGEL 1996 :319).

Le caractère monadique (i.e. à un seul argument) ou dyadique des prédicats de <sentiment> explique vraisemblablement les traits endogène et exogène imputables, selon ANSCOMBRE 1995:47, aux noms de <sentiment> et d'<attitude> : “ outre le lieu psychologique (endroit où il se manifeste) un Nsa [i.e. un nom de <sentiment> ou d'<attitude>] possède une origine. En langue, certains Nsa [i.e. les endogènes] sont vus comme ayant une origine qui se confond avec le lieu psychologique [...]. Pour les autres, les exogènes, l'origine est vue comme extérieure au lieu psychologique ”. Une telle caractérisation expliquerait la répartition des noms de <sentiment> suivis d'un génitif subjectif humain au regard des prépositions *pour* et *envers*, d'une part, *devant* et *à la vue de*, d'autre part²⁸ ; les endogènes “ admettent la construction avec *pour* ou *envers* (ou les deux) ” et les exogènes “ se combinent avec *devant* ou *à la vue de* ” *ibidem*.

Les noms de <sentiment> monadiques sont clairement des exogènes (*La joie de Luc (*pour + *envers + ?devant + à la vue) Léa*). Pour ce qui est des dyadiques, les situations semblent contradictoires avec le parallèle mentionné. En effet, si certains sont indéniablement des

²⁸ ANSCOMBRE *ibidem* illustre cette répartition avec les exemples suivants : *L'amour de Marie (pour + ?envers + *devant + *à la vue de) Pierre, La frayeur de Max (??pour + *envers + ?devant + à la vue de) les serpents, L'exaspération de Marie (*pour + *envers + devant + ?à la vue de) l'indifférence générale et Le dédain de Sam (pour + envers + *devant + *à la vue de) les honneurs*. Lorsque l'objet externe du sentiment exogène est mentionné sous la forme d'une proposition, la locution prépositionnelle à l'idée de est souvent la plus adéquate pour exprimer la disjonction entre le lieu psychologique du sentiment et son origine : *La joie de Luc (*pour + *envers + *devant + *à la vue de + à l'idée de) partir en vacances*.

endogènes (*La crainte de Luc (pour + ??envers + ??devant + *à la vue de) l'état de santé de Max, Le dégoût de Jean (pour + envers + ?devant + *à la vue de) (Marie + l'argent)*) d'autres par contre s'apparentent aux endogènes (*La satisfaction de Luc (*pour + *envers + ?devant + à la vue) de l'état de Max*). Cette incompatibilité des données n'est toutefois qu'apparente car des endogènes comme *satisfaction* ne seraient pas de réels dyadiques. Ces substantifs sont associés à des verbes de <sentiment> à OE tels que nominalisation et inversion des actants vont nécessairement de paire. Une interprétation de ces phénomènes serait que la forme nominale est associée uniquement à la construction passive du verbe ; autrement dit, (62a) ne serait pas l'équivalent de (62) mais de :

(62b) *Jean est dégoûté par (Marie + l'argent)*

L'éventuel effacement – ou non – du complément prépositionnel permet de distinguer les constructions verbales au passif²⁹. Ainsi, *être dégoûté* autorise plus difficilement la suppression de son complément (vraisemblablement parce que l'expression du dégoût est nécessairement rattachée à son origine) que *être agacé* ou *être humilié* :

(63) *Léa agace Luc*

(63a) *Luc est agacé (E + par Léa)*

(64) *Léa a humilié Luc*

(64a) *Luc a été humilié (E + par Léa)*

La suppression des compléments du verbe permet d'assimiler les participes passés à des adjectifs monadiques. Les noms de <sentiment> du type endogène qui sont associés à des verbes à OE dériveraient donc directement des formes adjectivales sans complément consécutives à la passivation de ces verbes ; à l'instar de ces adjectifs, ils ne comportent qu'un seul argument. Par conséquent, il est toujours fondé de concevoir un parallélisme entre le trait exogène et les noms de <sentiment> monadiques, d'une part, entre le trait endogène et les noms de <sentiment> dyadiques, d'autre part.

Selon le caractère monadique ou dyadique des noms de <sentiment>, les divers modificateurs relatifs à leur cause n'ont pas le même statut. Dans un cas, ils sont externes à la structure argumentale des prédicats, dans l'autre internes à celle-ci. Autrement dit, les relations entre les principaux constituants des constructions **N0 Vsup LE N MODIF** donnent lieu à deux interprétations différentes selon la nature des substantifs en position post-verbale. Lorsqu'on a affaire à des exogènes, e.g. *joie* dans :

(65) *Luc a eu la joie de découvrir cela*

la connexion procède d'un opérateur causatif à deux arguments phrastiques : le prédicat nominal de <sentiment> saturé par un sujet humain, d'une part, la proposition correspondant au modificateur, d'autre part. Pour ce qui est des endogènes, e.g. *espoir* dans :

(66) *Luc a l'espoir que Max est toujours vivant*

²⁹ DESCLES et GUENTCHEVA 1990:78 considèrent que “ les passives longues sont des expansions des passives courtes [et que] les compléments d'agent sont à rapprocher des circonstants adverbiaux ”. Ce point de vue est intéressant dans la mesure où il permet de rendre compte, pour certains compléments prépositionnels, soit de leur difficulté à figurer à droite des prédicats nominaux soit de leur indépendance structurelle vis-à-vis des prédicats du fait de leur particularité configurationnelle et de leur éventuelle valeur causative.

l'analyse des constructions où ils apparaissent est comparable à celle des noms processifs présentée ci-dessus, i.e. les modificateurs obligatoires sont assimilés aux arguments compléments des prédicats de <sentiment>³⁰.

Ces analyses des noms de <sentiment> relatives à leur combinatoire avec le défini obligatoirement modifié impliquent un statut particulier pour les verbes causatifs compatibles avec certains de ces substantifs. (e.g. *donner*) :

(67) *Cette histoire a donné à Luc la nostalgie des vacances*

Dans les cas où les noms de <sentiment> sont dyadiques, on peut concevoir qu'un opérateur causatif relie le premier constituant majeur (*histoire*) aux autres constituants majeurs de la phrase de telle sorte que ces derniers constituent une phrase insérée correspondant à l'un des deux arguments de cet opérateur, l'autre étant l'élément initial. La situation est assez comparable à celle des noms d'<attitude> également précédés de verbes causatifs :

(68) *Luc donne à Max la patience d'attendre Léa*

Une analyse plausible de cette phrase serait qu'elle a trait à un opérateur d'ordre supérieur de nature causative dont les deux arguments sont *Luc*, d'une part, la phrase *Max a la patience d'attendre Léa*, d'autre part. La différence entre (67) et (68) porte sur la phrase enchâssée ; dans le dernier exemple, celle-ci comporte une modalisation - relatif au prédicat d'<attitude> *patience* - que l'on peut assimiler à un prédicat dont l'argument unique est la proposition correspondant au modificateur (*Max attend Léa*).

Par contre, lorsqu'il s'agit de noms de <sentiment> monadiques, l'interprétation ne diffère pas fondamentalement de celle qui ressortit aux phrases sans verbes causatifs. Considérons les énoncés suivants :

(69) *Luc a le plaisir de revoir Léa*

(69a) *Max a fait à Luc le plaisir de revoir Léa*

Dans le premier, les prédicats *plaisir* et *revoir* ont le même sujet, *Luc*, alors que dans le second, leur argument sujet est respectivement *Luc* et *Max*. Il en résulte que l'absence de coréférence entre le sujet de *plaisir* et celui *revoir* doit être prise en compte dans les interprétations de ces constructions ; dans les deux cas, elles font appel à un opérateur causatif à deux arguments phrastiques. Remarquons que les verbes causatifs imposent des restrictions relatives aux modificateurs phrastiques :

(69b) *Luc a le plaisir que Léa vienne*

(69c) *Max a fait à Luc le plaisir (?que Léa vienne + de venir + d'être à l'heure)*

Le sujet du verbe causatif et celui du modificateur propositionnel seraient nécessairement coréférents de telle sorte que le second soit effacé. Toutefois, le sujet effacé n'étant pas nécessairement agentif, le prédicat du modificateur peut être aussi bien processif (*venir*) que statif (*être à l'heure*).

³⁰ Remarquons que seuls les endogènes admettent comme modificateurs des compléments du nom (i.e. des modificateurs non phrastiques).

Deux types de RM sont donc concevables pour les noms de <sentiment> combinés avec le défini obligatoirement modifié :

P₍₆₅₎ → CAUSE (découvrir (Luc , cela) , joie (Luc))
P₍₆₆₎ → esp- (Luc , vivant (Max))³¹

Dans les cas où ces substantifs sont précédés de verbes causatifs, les RM correspondent à l'une ou l'autre des schématisations suivantes :

P₍₆₇₎ → CAUSE (histoire , nostalgi- (Luc , vacances))³²
P_(69a) → CAUSE (revoir (Max, Léa) , plaisir (Luc))

Les autres noms statifs du corpus sont rattachés à des classes de prédicats différentes. Cependant, les interprétations des constructions **N0 Vsup LE N MODIF** où ils figurent en position post-verbale correspondent à l'une de celles qui sont proposées ci-dessus. Par exemple, les noms de <modalité> (3 % du corpus, e.g. *possibilité* ou *devoir*) sont assez proches de ceux d'<attitude> étant donné qu'ils sont considérés comme des prédicats à argument phrastique unique lorsqu'ils se combinent avec l'article défini obligatoirement modifié. Pour d'autres substantifs rattachés à une même classe, entre autres les noms d'<opinion> (e.g. *conviction*) ou ceux de <souhait> (e.g. *désir*), leur interprétation, au regard du déterminant **LE_MODIF**, peut s'apparenter à celle des noms processifs dans la mesure où leur modifieur obligatoire a le statut d'un argument complément. Enfin, des noms d'<état psychologique> comme *privilège* ou *réputation* ont, du point de vue de leur combinatoire avec le défini obligatoirement modifié, des caractéristiques proches de celles des noms de <sentiment> monadiques ; de ce fait, leur connexion avec les complétives ou les infinitives procède aussi d'un opérateur causatif.

De ces rapides observations, il ressort que les énoncés suivants :

- (70) *Luc a la possibilité de rencontrer Léa*
- (71) *Luc a le devoir de rencontrer Léa*
- (72) *Luc a la conviction que Max se contrera Léa*
- (73) *Luc a le désir de rencontrer Léa*
- (74) *Luc a eu le privilège de rencontrer Léa*
- (75) *Luc a la réputation d'être bavard*

admettent respectivement comme RM :

P₍₇₀₎ → POSSIBILITE (rencontr- (Luc , Léa))
P₍₇₁₎ → NECESSITE (rencontr- (Luc , Léa))
P₍₇₂₎ → conv- (Luc , rencontr- (Max , Léa))
P₍₇₃₎ → désir- (Luc , rencontr- (Luc , Léa))
P₍₇₄₎ → CAUSE (rencontr- (Luc , Léa) , privilèg- (Luc))
P₍₇₅₎ → CAUSE (bavard (Luc) , réput- (Luc))

3. En guise de conclusion

³¹ L'aspect spécifié par l'adverbe *toujours* est négligé ici.

³² Pour les noms d'<attitude> précédés d'un causatif, la RM serait :

P₍₆₈₎ → CAUSE (Luc , patie- (attendre (Max , Léa)))

Dans la perspective du TAL (Traitement Automatique du Langage), et notamment de la TA (traduction Automatique), la prise en compte d'une construction - quelle qu'elle soit - implique une phase de reconnaissance suivie d'une phase d'interprétation, elle-même suivie d'une phase de représentation. La première de ces phases s'appuie principalement sur des considérations morpho-syntaxiques, la dernière est surtout affaire de conventions, la seconde est la plus complexe car elle est subordonnée à des analyses cohérentes des données linguistes et donc au développement d'une théorie appropriée. Des différents points examinés ci-dessus au regard d'un certain type de détermination (le défini obligatoirement modifié, avec modifieur non adjectival), il résulte clairement que le traitement des phénomènes pris en compte ne peut pas se faire indépendamment des faits lexicaux. Par conséquent, c'est une théorie lexicaliste qui s'avère nécessaire pour l'analyse de ces faits de langue ; nous avons montré que les classes d'objets et les représentations du lexique qu'elles impliquent apparaissent, de ce point de vue, comme une théorie *ad hoc*.

4. Références

- ANSCOMBRE Jean-Claude 1995, " Morphologie et représentation événementielle : le cas des noms de sentiment et d'attitude ", *Langue française*, 105, Larousse, Paris.
- BLANCO Xavier et Pierre-André BUVET 1999, " La traduction automatique des déterminants de l'espagnol et du français ", *Méta*, 44, Presses de l'Université de Montréal, Montréal.
- BLANCO Xavier et Pierre-André BUVET 2000, " De l'analyse syntactico-sémantique du lexique à la traduction automatique ", *BULAG*, 25, PUFC, Besançon.
- BUVET à paraître, *Remarques sur la détermination du français*.
- BOUCHARD Denis 1995, " Les verbes psychologiques ", *Langue française*, 105, Larousse, Paris.
- CADIOT Pierre et FURUKAWA Naoyo éd. 2000, *La prédication seconde*, *Langue française*, 127, Larousse, Paris.
- CORBLIN Francis 1987, *Indéfini, défini et démonstratif*, Droz, Genève.
- DESCLES Jean-Pierre et Zlatka GUENTCHEVA 1990 " Le passif dans le système des voix du français ", *Langages*, 109, Larousse, Paris.
- FURUKAWA Naoyo 1996, *Grammaire de la prédication seconde Forme, sens et contraintes*, Duculot, Louvain-la-Neuve.
- GAATONE David 1991, " Un calembour syntaxique en français ", *FRENCH LANGUAGE STUDIES* 1 .
- GROSS Gaston 1989, *Les constructions converses du français*, Droz, Genève.
- GROSS Gaston 1991, " Les passifs nominaux ", *Langages*, 109, Larousse, Paris.
- GROSS Gaston 1995, " Une sémantique nouvelle pour la traduction automatique : les classes d'objets ", *La Tribune des Industries de la Langue et l'Information électronique*, 17-18-19, Paris.
- GROSS Gaston 1996a, " Prédicats nominaux et compatibilité aspectuelle ", *Langages*, 121, Larousse, Paris.
- GROSS Gaston 1996b, *Les expressions figées en français : noms composés et autres locutions*, Ophrys, Paris-Gap.
- GROSS Maurice 1981, " Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique ", *Langages*, 63, Larousse, Paris.
- GROSS Maurice 1998 " Les verbes supports " *Travaux de Linguistique* n°37, 1998, Duculot, Louvain-la-Neuve.
- KLEIBER Georges 1990, *L'article LE générique. La généricité sur le mode massif*, Droz, Genève-Paris.

- KUPFERMAN Lucien 1991, “ L’aspect du groupe nominal et l’extraction de *en* ”, *Le Français Moderne*, LIX-2.
- KUPFERMAN Lucien 2000, “ Avoir et la prédication seconde ”, *Langue Française*, 127, Larousse, Paris.
- LECLERE Christian 1971, “ Remarques sur les substantifs opérateurs ”, *Langue française*, 11, Larousse, Paris.
- LE PESANT Denis et Michel MATHIEU-COLAS 1998, “ Introduction aux classes d’objets ”, *Langages*, 131, Larousse, Paris.
- MEUNIER Annie 1999a, “ Auxiliaire de modalité et complément adverbial ”, *Langages*, 133, Larousse, paris.
- MEUNIER Annie 1999b, “ Une construction complexe N0hum être Adj de V0-inf W Caractéristiques de certains adjectifs à sujet humain ”, *Langages*, 133, Larousse, Paris.
- MOLINIER Christian 1990, “ Une classification des adverbes en *-ment* ”, *Langue française*, 88, Larousse, Paris.
- NØLKE 1990, Henning, “ les adverbiaux contextuels : problèmes de classification ”, *Langue française*, 88, Larousse, Paris.
- PICABIA Lélia 1978, *Les constructions adjectivales en français*, Droz, paris-Genève.
- RIEGEL Martin 1985, *L’adjectif attribut*, PUF, Paris.
- RIEGEL Martin 1988, “ L’adjectif attribut de l’objet du verbe avoir : amalgame et prédication complexe ”, *Travaux de linguistique*, 17, Duculot, Louvain-la-Neuve.
- RIEGEL Martin 1996, “ Les noms à compléments propositionnels : en quoi sont-ils plus abstraits que d’autres ”, in *Les noms abstraits Histoire et Théorie*, Presses Universitaires du Septentrion, Lille.
- RIEGEL Martin 1998, “ De ‘il a les yeux bleus’ à ‘je n’ai pas le cinq-à-sept facile’ : les avatars de la construction attributive avoir ”, *Travaux et recherches en linguistique appliquée*, série B-1.
- VIVES Robert 1998, “ Les mots pour le DIRE : vers la constitution d’une classe de prédicats ”, *Langages*, 131, Larousse, Paris.
- VIVES Robert 2000, “ Quelques remarques à propos des prédicats de <bruit> en français ”, *BULAG Lexique Syntaxe et Sémantique Mélanges offerts à Gaston Gross à l’occasion de son 60^e anniversaire*, Hors Série, PUFC, Besançon.